

# Investissez dans la PIERRE



Balisage, entretien, sauvegarde  
des sentiers de Grande Randonnée

**FAITES UN DON  
sur [mongr.fr](http://mongr.fr)**



MOUSSE SPORTS & EQUIPEMENT - 02 97 71 00 05



**GR®  
34**

## GR® 34, boucle au départ de Saint-Armel Le tour de la presqu'île de Rhuys

**5 jours**  
**104 km**

**DÉPART ET ARRIVÉE**  
Saint-Armel

### JOUR 1 : De Saint-Armel à Brillac

**24,5 km** **6 h 05**

- 1** Poursuivre par le sentier côtier qui aboutit à la chaussée submersible de l'île Tascon.  
> L'île Tascon est accessible à marée basse. Une route conduit à la pointe nord-ouest.  
👁 > Point de vue sur le golfe du Morbihan et ses multiples îles.

Traverser la route et poursuivre en face. Prendre à gauche le sentier, continuer à droite. À la route, aller à droite puis de nouveau à droite dans un chemin. Bifurquer à gauche jusqu'à Lasné. Passer Lasné et prendre à droite une route en direction du sud pour contourner l'étang de Ludré. Au second carrefour, emprunter à droite une petite route à l'ouest vers la pointe.

- 2** Avant d'arriver au rivage, s'engager à gauche dans le chemin côtier qui conduit à l'entrée du marais de Duer, à proximité de Saint-Colombier.

- 3** Avant le carrefour avec la D 780, utiliser le sentier côtier des marais du Duer. Poursuivre le sentier jusqu'à Kerbodec. Traverser le hameau et continuer par un chemin vers l'ouest. Il atteint une croisée de chemins près de Sarzeau.

- 4** Continuer en face. Aux maisons, obliquer à droite sur le chemin. Il mène au château du Néret. Poursuivre sur la route. À Pont Févis, s'orienter à droite et gagner le centre du village de Bénance puis effectuer le tour de sa pointe. Rejoindre Gulay, se diriger vers la pointe du Ruault. Tourner à gauche, traverser le Ruault, gagner le sentier côtier. À son débouché à la fontaine, longer la route ; à 100 m, reprendre le sentier côtier jusqu'à Kerollet.

- 5** Suivre la route à droite, contourner les habitations de Kerollet pour retrouver le sentier côtier en direction de Bernon. Monter le chemin, longer la route, à 100 m, reprendre le passage dans le mur pour effectuer le tour de la pointe de Bernon. Contourner la pointe de l'Ours et se diriger vers Brillac.

**JOUR 2 : De Brillac à Arzon centre**

17,5 km 4 h 20 

- 6** Avant les habitations, partir à gauche et longer le fond de baie jusqu'au moulin du Lindin. Franchir la digue. Emprunter à droite le sentier du littoral jusqu'à Bréhuidic. Se diriger vers sa pointe, puis prendre à gauche pour suivre le sentier côtier jusqu'au port du Logeo.
- 7** Quitter le quai par la route qui monte à gauche et s'engager à droite sur le sentier côtier. Il longe la pointe du Logéo, l'anse du Poul, la pointe du Béché et parvient à la digue. Emprunter la D 198 à droite, passer le moulin de Penn Castel et poursuivre à droite par le sentier côtier. Il contourne la pointe de Saint-Nicolas et arrive à Kerners.
- 8** Continuer le long du rivage jusqu'à l'extrémité du chemin et remonter à gauche vers la rue qui traverse Kerners. La prendre à droite. Aller jusqu'à la cale de Bilouris.
- 9** Emprunter le sentier côtier. Il passe deux pointes et arrive près du centre d'Arzon.

En hors GR<sup>®</sup>, rejoindre le centre d'Arzon en 10 min.

**JOUR 3 : D'Arzon centre à Saint-Gildas-de-Rhuys**

23 km 5 h 40 

- 10** Retourner sur le GR<sup>®</sup> par le même chemin qu'à l'aller.

Poursuivre sur le sentier côtier jusqu'à Bilgroix, puis sur la route qui mène à Port Navalo.

- 11** À Port Navalo, utiliser le chemin côtier jusqu'au port de Crouesty. Contourner le port en longeant les quais et continuer par le chemin littoral du Petit Mont jusqu'à la plage du Fogo. Le sentier se poursuit en arrière de la plage et gagne les remparts de Kerjouanno.
- 12** Aux remparts de Kerjouanno, continuer le sentier côtier jusqu'à Kervert
- 13** Poursuivre sur la route jusqu'à hauteur de la plage des Govelins. Emprunter la passerelle à droite pour franchir l'étier de l'étang de Kerpont. Suivre le passage en arrière de la plage ; à l'extrémité, le sentier côtier continue sur la falaise, passe la pointe du Grand-Mont et gagne Port-aux-Moines.

En hors GR<sup>®</sup>, rejoindre le centre de Saint-Gildas-de-Rhuys en 20 min.

#### JOUR 4 : De Saint-Gildas-de-Rhuys au Tour-du-Parc

27 km 6 h 50

**14** Retourner sur le GR® par le même chemin qu'à l'aller.

À Port-aux-Moines, poursuivre sur le sentier côtier puis effectuer un détour vers Kercambre avant de reprendre le sentier côtier.

**15** Déboucher sur une route peu avant Saint-Jacques, près d'un camping. Gagner le hameau de Saint-Jacques. Quitter le trottoir à l'extrémité de la plage et utiliser un chemin côtier. Il aboutit à une rue. La prendre à droite.

**16** Tourner à droite au carrefour de rues et gagner la chapelle de Trévenaste.

**17** Peu après la chapelle, s'engager à droite sur un sentier qui descend et emprunter à gauche une petite route qui mène au Rohaliguen.

 > Plage réputée et lieu de pêche à pied de tout premier ordre.

**18** Au Rohaliguen, poursuivre vers l'est sur le chemin côtier jusqu'à la pointe de Beg Lann.

**19** À la pointe de Beg Lann, contourner les bâtiments par l'ouest. Retrouver le sentier côtier. Il longe la plage de Landrezac jusqu'à la hauteur d'un parking.

> Accès au château de Suscinio, à 750 m au nord, par une petite route.

 > Ses tours imposantes du XIII<sup>e</sup> siècle s'élèvent dans un site pittoresque près de la mer. Panorama sur le golfe du Morbihan. Visite.

**20** Poursuivre sur le sentier côtier et parvenir à la chapelle de Penvins.

**21** Près de la chapelle de Penvins, à la hauteur du parking, suivre la route à gauche. Reprendre à droite le sentier côtier qui aboutit au pont de Banaster [ > importants établissements ostréicoles]. Franchir le pont.

**22** S'engager à droite sur le sentier côtier qui mène aux parcs à huîtres de Castel. Continuer en direction nord-est sur une route qui rejoint Pen Cadenic. Gagner un carrefour de routes.

**23** Poursuivre à gauche sur la route côtière. Avant le carrefour avec la D 195, prendre à droite un chemin qui gagne Boderharff. Emprunter la petite route à droite jusqu'à l'église du Tour-du-Parc.



#### JOUR 5 : Du Tour-du-Parc à Saint-Armel

15 km 3 h 45

**24** Contourner l'église, au passage piéton traverser, et longer le cimetière. À environ 200 m tourner à droite, cheminer jusqu'à la D 195. Poursuivre en face vers Toulcaden, Kerboulico et Balanfournis.

**25** Traverser la D 195, la longer sur 20 m, et emprunter la route à droite sur 800 m.

**26** Tourner à gauche, poursuivre sur le sentier. Au croisement, prendre la route en face, au débouché de la D 199a traverser, emprunter le sentier jusqu'à la D 199. Prendre la petite route en face, au village de Quintin tourner à droite sur le chemin. Au débouché sur la D 199, au lieu-dit la Vache Enragée, traverser, à 20 m tourner à droite.

**27** Longer la D 20, emprunter le passage sous-terrain, continuer sur le GR® pour rejoindre le village du Pusmen.

Longer la côte à droite pour rejoindre le point de départ.

## Infos pratiques



• Office de tourisme 56370 Sarzeau, 02 97 53 69 69.



• Comité départemental de la randonnée pédestre du Morbihan : Maison du Sport - CDOS, 8 impasse Surcouf, 56450 Theix, 02 97 40 85 88, morbihan@ffrandonnee.fr.





